



Hors circuit en face du n°82, rue de Meux

Ce Saule isolé dans les champs constitue un repère visuel dans le paysage. Le Saule blanc (*Salix alba*) est un arbre rustique de la flore locale qui apprécie particulièrement les sites humides. De la même manière que les haies, les arbres isolés préservent la qualité de l'air, de l'eau, des sols et absorbent les polluants atmosphériques. Ils servent de refuge pour l'avifaune des plaines agricoles (= oiseaux des champs) et jouent indéniablement un rôle écologique majeur pour la survie de certaines espèces, leur reproduction, leur développement et leur déplacement.

Ainsi, ces arbres servent de perchoirs pour de nombreux oiseaux, notamment les rapaces qui contribuent à réguler les populations de campagnols des champs. Leur présence participe à la diversification des niches écologiques offertes aux animaux, à la flore et, par voie de conséquence, aux insectes pollinisateurs.

Cette brochure, préparée en partenariat avec NATAGORA Hesbaye Ouest et la Salamandre (section locale des CNB), s'inscrit dans le cadre du **Plan Communal de Développement Nature** (PCDN) de Gembloux. L'objectif du PCDN est d'aider une commune à organiser et structurer sur son territoire un ensemble d'actions favorables au patrimoine naturel tout en tenant compte du développement économique et social.

D'autres balades existent pour : Bossière, Sauvenière, Ernage, Corroy-le-Château, Gembloux-Grand-Manil, Gembloux-Gare, Lonzée, Mazy, Les Isnes et Beuzet-Ferooz.

Ces balades sont disponibles à l'Administration communale, à l'Office du Tourisme et sont téléchargeables sur : www.gembloux.be

COORDINATION ET RENSEIGNEMENTS

Service Environnement
Parc d'Epinal, 5030 GEMBOUX
Tel : 081 / 62 63 40
Internet : www.gembloux.be
E-mail : julien.legrand@gembloux.be

- **Editeur responsable :**
Ville de Gembloux
Service Environnement
- **Texte et crédit photographique :**
Jacques Moncomble
- **Graphisme :**
Julien Legrand
- **Réédition :**
Décembre 2020



Service public de Wallonie

8



Wallonie



Découverte des arbres et haies remarquables de

GRAND-LEEZ

- Longueur du parcours : 8,5 km

- Durée :  : ± 3 h

 : ± 45 min

- Accessible à tous

ITINÉRAIRE PROPOSÉ

		<u>Mètres</u>
N°1	Départ en face de l'église. Prendre la rue Henri de Leez jusqu'à la chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs, A.R. 14 : Tilleuls de Hollande.	450
	Retour en arrière sur une centaine de mètres et prendre à droite la rue de la Marache.	
N°2	Après la ferme à droite, en prairie, Frêne pleureur.	650
N°3	Près du pont de l'Orneau, à gauche et à droite de la route, A.R. 15 : Saules blancs.	700
	Continuer tout droit jusqu'à la rue de Maugré, la prendre à gauche.	900
N°4	Prendre à droite la rue du Moulin à Vent. Face au n°16, A.R. 12 : Saules blancs.	1.150
N°5	Continuer la rue du Moulin à Vent jusqu'à la chapelle Notre-Dame des Champs, A.R. 11 : Marronnier.	1.400
	Continuer la rue du Moulin à Vent vers la gauche. En cours de route à gauche, moulin à vent Defrenne.	1.650
N°6	Prendre à gauche la rue de Petit-Leez jusqu'au n°129 (Château de Petit-Leez). A.R. 16 : Tilleul hybride orbiculaire.	2.500
N°7	Continuer la rue de Petit-Leez. En cours de route à gauche, réserve naturelle « Les Mottes ». Plus loin à gauche, zone humide, étangs et Saules pleureurs. Traverser la rue d'El-Vaux et emprunter la rue du Saucy puis la rue de la Converterie. Au carrefour avec la rue Renier, chapelle Saint-Roch.	3.650
	Continuer la rue de la Converterie et prendre à droite la rue Follée.	4.200
N°8	Au premier carrefour prendre à gauche sur rue Follée toujours. En cours de route, au loin à droite en prairie, A.R. 9 : Alignement de Saules blancs.	4.550
N°9	À l'horizon, derrière les Saules, le bois de Grand-Leez et les éoliennes. Au n°40 de la rue Follée A.R. 7 : Tilleul à petites feuilles.	4.900
	Au bout de la rue, prendre à droite la rue Taravisée (pavée). La suivre tout droit jusqu'au carrefour avec la rue de Perwez.	
N°10	Quelques dizaines de mètres avant le carrefour, à gauche, A.R. 10 : Chênes pédonculés.	6.200
N°11	Prendre à droite la rue de Perwez qui longe le bois de Grand-Leez. Plus loin dans la zone résidentielle, au n°22, A.R. 8 : Tilleul à petites feuilles. Continuer la rue de Perwez qui devient la rue Renier jusqu'à la chapelle Saint-Roch précitée. Prendre à gauche sur la rue de la Converterie. Au carrefour suivant, continuer sur la rue de la Converterie, ensuite sur la rue de la Place pour revenir à l'église.	7.350 8.500

Hors circuit

Rue de Meux, en face du n°82, Saule blanc isolé dans les champs.

A.R. = Arbre Remarquable (répertorié par la Région wallonne)



N°8 Saule blanc / *Salix alba* A.R. 9

Chemin faisant dans la rue Follée, on peut voir à droite un alignement de Saules blancs. Ces arbres remarquables sont situés à l'arrière du n°13 de la rue de Perwez.



N°9 Tilleul à petites feuilles / *Tilia cordata* A.R. 7

Situé à hauteur du n°40 de la rue Follée, ce spécimen a été élagué drastiquement.

Le Tilleul à petites feuilles possède des feuilles d'environ 8 x 8 cm, en forme de cœur, alors que celles du Tilleul à grandes feuilles atteignent 15 x 15 cm. Les feuilles du Tilleul à petites feuilles sont planes, glabres excepté quelques touffes de poils roussâtres dessous, à l'angle des nervures, le revers est mat et légèrement argenté.

En cours de route, de nombreux Saules têtards témoignent encore de la présence de terrains humides.



N°10 Chêne pédonculé / *Quercus robur* A.R. 10

Trois sujets en prairie. Le Chêne pédonculé se retrouve partout en Europe jusqu'au Caucase, sauf en région méditerranéenne. Il peut vivre jusqu'à 1.000 ans et plus. Sa couronne est formée par des branches sinueuses, lourdes et étalées. Ses fruits, les glands, sont souvent regroupés par deux sur un pédoncule de 5 à 12 cm.

Le Bois de Grand-Leez

C'est une propriété communale d'une superficie de 110 ha dont les chemins et sentiers, accessibles au public, valent le détour. Un très beau chemin en pavés le traverse de part en part et commence à l'angle des rues Taravisée et de Perwez, près du monument à Émile Martin.

Avec le bois de buis non loin, il constitue un vestige de la grande forêt charbonnière qui couvrait la région entre le V^e et X^es, selon un axe proche de l'actuelle autoroute E411. Il a échappé à l'essartage et à la mise en culture de par le caractère très humide des sols (de type hydromorphe). Il est situé sur la ligne de partage des eaux de trois bassins versants majeurs :

- la Sambre à l'ouest, via la Jette puis l'Orneau ;
- la Meuse à l'est, via la Mehaigne ;
- l'Escaut au nord, via la Grande Gette.

Le bois recèle d'imposants spécimens de Chênes centenaires ou encore des Merisiers, des Bouleaux et des Peupliers.



N°11 Tilleul à petites feuilles / *Tilia cordata* A.R. 8

Le Tilleul à petites feuilles a une floraison abondante et étalée dans tous les sens au milieu de l'été, donnant ainsi à la couronne une teinte jaune crème. Les bractées regroupent entre 5 et 11 fleurs alors que pour le Tilleul à grandes feuilles les bractées regroupent entre 3 et 6 fleurs.



N°5 Marronnier d'Inde / *Aesculus hippocastanum* A.R. 11

Il y avait deux sujets. L'un des deux a été abattu suite à une attaque de la mineuse du Marronnier. Il s'agit d'un insecte de la famille des papillons dont la larve s'insinue dans l'épaisseur de la feuille de l'arbre jusqu'à provoquer son dépérissement. L'arbre restant a été foudroyé en 2019. La chapelle est vouée à Notre-Dame des Champs.

Le moulin à vent Defrenne

Érigé en 1830 par la famille Defrenne, qui le possède depuis cinq générations, il a été classé comme « *Monuments et sites* » en 1962.

Au départ moulin à vent, il fut actionné ensuite par une machine à vapeur, par un gazogène et, actuellement, par l'électricité. Il est toujours en état de fonctionner et utilise encore des meules circulaires en pierre. Il peut se visiter sur rendez-vous.



N°6 Tilleul hybride orbiculaire / *Tilia X orbicularis* A.R. 16

Il se trouve dans le parc du Château de Petit-Leez, juste derrière la haie qui borde la rue. Dans le parc se trouvent de nombreux autres beaux arbres dont des Saules blancs têtards de grandes dimensions témoignant d'un âge avancé. Leurs formes sont extraordinaires et de nombreuses plantes poussent à l'intérieur de leur tronc creux. Ces cavités sont aussi le refuge de nombreux insectes, oiseaux et petits mammifères. Le parc est accessible au public et renferme également une belle collection de sculptures.



N°7 Zone humide et réserve naturelle « Les Mottes »

Elle se devine à l'arrière des habitations de la rue de Petit-Leez, sur la gauche de l'itinéraire. Devenue réserve naturelle domaniale depuis avril 2019, elle s'étend en deux blocs sur une superficie de 7,5 ha, regroupant des pâtures humides à carex, des roselières sèches, une saulaie et une aulnaie.

Le site représente un refuge pour une biodiversité très riche au sein d'un paysage dominé par les grandes cultures industrielles. Il joue ainsi un rôle déterminant dans le maillage écologique de la vallée de l'Orneau. Le site n'est pas accessible au public pour préserver la quiétude des espèces présentes.

Plus au nord, toujours sur la gauche de la rue de Petit-Leez, la vue se dégage sur une zone humide et sa flore particulière. Trois Saules pleureurs ombragent trois grands plans d'eau sur lesquels de nombreux canards trouvent refuge en hiver.

La chapelle Saint-Roch est datée de 1868.

Né en 1340 à Montpellier, Saint Roch a soigné les pestiférés. Lui-même atteint par la maladie, seul un chien lui est resté fidèle et lui a apporté chaque jour du pain dérobé à la table de son maître. Il est mort vers 1378. On reconnaît Saint Roch au bâton (le bourdon) qu'il tient en main, il porte la besace, le chapeau et une cape de pèlerin. Son chien se tient à ses côtés. Le pan de sa cape est relevé pour montrer la plaie à la jambe.

Dictons pour les inséparables : « *Qui aime Saint Roch aime son chien* », « *Qui voit Saint Roch voit son chien* ».



N°1 Tilleul de Hollande / *Tilia vulgaris 'europaea'* A.R. 14 (2 sujets)

Au carrefour entre les rues du Pont des Pages, Taravisée et Henri de Leez, deux Tilleuls encadrent la chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs. Une inscription sur la façade date sa construction en 1753. Les Tilleuls sont très souvent associés à des chapelles et autres lieux de culte. Celui de gauche a été foudroyé en 2015.



N°2 Frêne pleureur / *Fraxinus excelsior 'pendula'*

Visible dans la prairie à droite après la ferme, ce Frêne est exceptionnel : il pousse sur un tertre qui a été érodé au fil du temps, laissant apparaître ses racines tortueuses. Les Frênes pleureurs sont greffés sur *Fraxinus excelsior*. Les arbres pleureurs gardent leur effet décoratif même en hiver, sans feuilles, grâce à leurs rameaux retombants et colorés.



N°3 Saule blanc / *Salix alba* A.R. 15 (3 sujets, 2 d'un côté de la route et 1 de l'autre)

Famille des Salicacées. Ses noms communs : Saule commun, Saule argenté, Osier blanc, Sandre, Aubier, Arbre de la douleur, Saule vivier, Vuisier. Arbre dioïque gris argent, au port étalé, souvent taillé en têtard, écorce grise. Le Saule blanc affectionne les lieux humides. Sa taille peut atteindre jusqu'à 25 m. Les feuilles sont alternes, lancéolées, pointues, dentées et duveteuses au revers. Les chatons de 3 à 7 cm sont pendants et naissent en même temps que les feuilles ; ce sont, en fait, les fleurs du Saule. Ils sont jaunes chez le mâle, plus minces et verts chez la femelle. La fleur mâle possède 2 étamines. Ses fruits sont des capsules qui mûrissent juste après la floraison.

Le Saule blanc est souvent utilisé en phytothérapie. Les parties utilisées sont les chatons mâles, les feuilles et les écorces. Dans l'écorce du Saule blanc, on trouve un glucoside, la salicine, qui est un composé salicylique proche de l'aspirine. Réputé antinévralgique, antirhumatismal, antispasmodique, calmant nerveux, tonique digestif. La fleur femelle renferme un principe œstrogène, et la fleur mâle, une hormone comparable à l'hormone mâle animale.

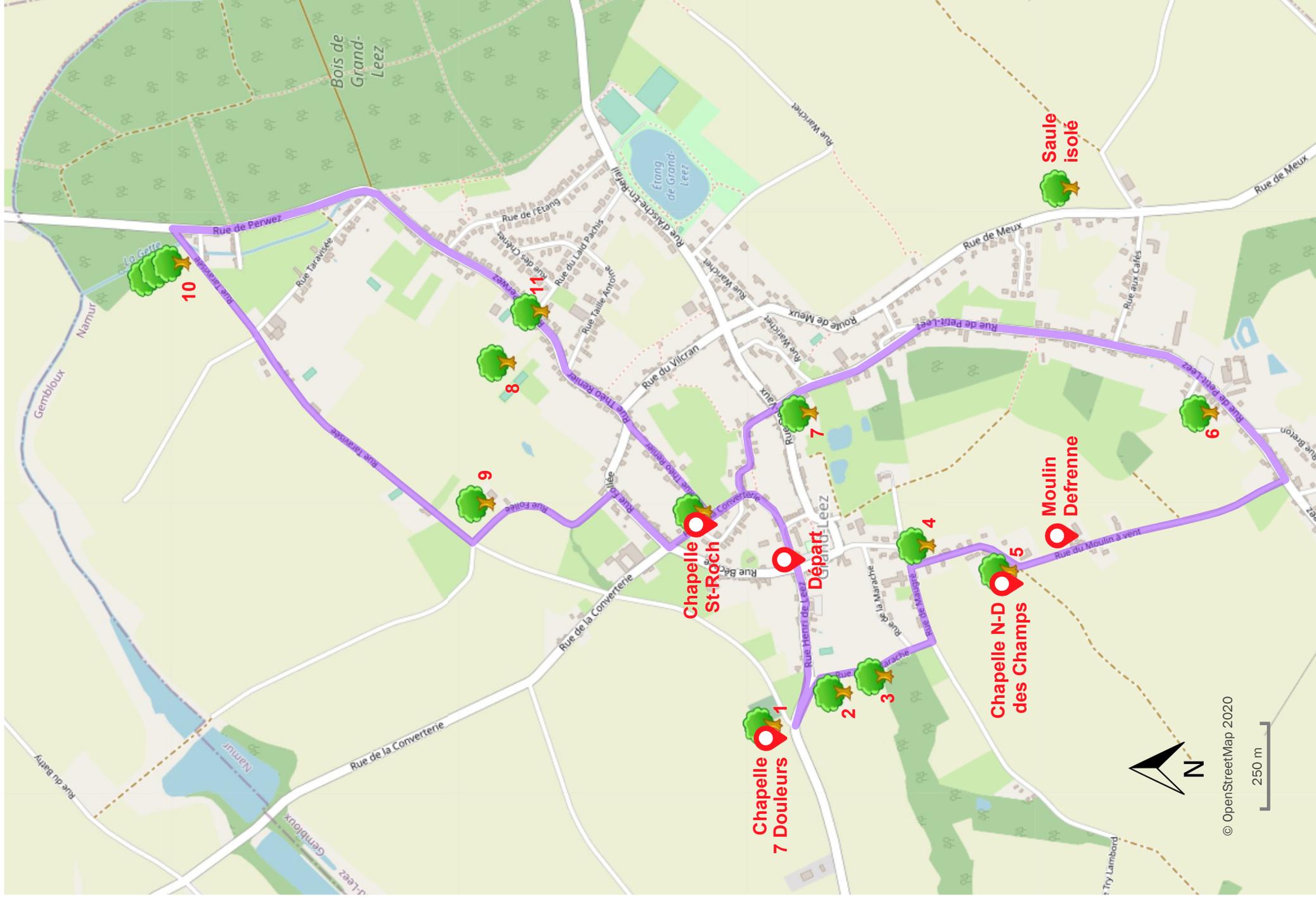


N°4 Saule blanc / *Salix alba* A.R. 12 (plusieurs sujets)

Le Saule est un arbre spontané dans les zones humides. On le trouve en Europe et aussi en Amérique du nord. Son abondance à Grand-Leez renseigne sur le caractère humide des sols, particularité évoquée dans le nom du village : « *Leez* » viendrait du celtique « *Lach* » (marais).

La légende dit qu'il ne faut pas confier un secret à un Saule car il s'empresserait de le répéter au moindre bruissement de ses feuilles sous le souffle du vent. En Russie, on dit qu'il porte malheur : « *Qui plante un Saule dans son jardin prépare une bêche pour creuser sa tombe* ».





**Chapelle
7 Douleurs**

**Chapelle
St-Roch**

Départ

**Chapelle N-D
des Champs**

**Moulin
Defrenne**

**Saulé
isolé**

© OpenStreetMap 2020

250 m